

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

Envoyé en préfecture le 07/10/2025

Reçu en préfecture le 07/10/2025

Publié le

ID : 059-215902768-20250922-D10DU220925-DE

SLOW

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA VILLE DE
GUESNAIN**

Séance du 22 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 22 septembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de GUESNAIN s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame LUCAS Maryline à la suite d'une convocation régulière qui lui a été faite le 15 septembre 2025 laquelle convocation a été affichée à l'entrée de la MAIRIE conformément à la loi.

Nombre de membres

- en exercice : 27
- Présents : 22
- Votants : 25 (dont 3 procurations)

Présents :

Madame LUCAS Maryline – Maire

Mesdames et Messieurs CANIVET Bertrand - TAIRA Marylène - Monsieur LAHSEN BEN BRAHIM Mohamed – FERMEN Claudine – PILNIAK Alain - CASPERS Mauricette – CARRE Odilon Adjoints

Mesdames et Messieurs SENEZ Jean-Pierre – PLANCKE Dorothee - LAMBERT Gaston - KHELIFA Armelle – MARTIN Nuccia - EZAHOUID Mohamed - DELCAMBRE Chantal - DOISY Bernard - KAPOUN Jean-Jacques - SAENEN Romuald - BLANCHARD Perrine - MORAWIEC Laurent - DEVRED Sylvain - DUCATILLON Béatrice – Conseillers

Absents ayant donné procuration

Madame AMADEI Corinne à Madame Maryline LUCAS

Madame WILLERVAL Aurore à Madame Marylène TAIRA

Monsieur DEFAUQUET Géraud à Monsieur SAENEN Romuald

Absents :

Monsieur GOLA Eric – Madame LEVEQUE Jennifer

Secrétaire de séance : Monsieur LAHSEN BEN BRAHIM Mohamed

**APPEL A CONTRIBUTION 2025 : CLIC RELAIS AUTONOMIE DU
DOUAISIS**

Madame le Maire rappelle que le CLIC Relais Autonomie du Douaisis est un service gratuit depuis 2006 et intervient au quotidien sur les 64 communes du Douaisis

Envoyé en préfecture le 07/10/2025

Reçu en préfecture le 07/10/2025

Publié le

ID : 059-215902768-20250922-D10DU220925-DE

afin d'informer, orienter, conseiller et accompagner les personnes âgées de plus de 60 ans et les personnes en situation de handicap sans critère d'âge et leurs aidants. L'activité du CLIC est en constante augmentation et suit des situations de plus en plus complexes et chronophages mettant l'équipe professionnelle en difficulté. Face à cette activité exponentielle et à la conjoncture économique défavorable, le CLIC a besoin de soutien des communes pour continuer à satisfaire les besoins et demande une participation financière annuelle de 0.40€/habitant soit une participation de la commune de Guesnain de 1862.40€.
Après débat, Madame le Maire propose d'apporter un soutien financier en versant une contribution financière 2025 de 500€.

Le Conseil Municipal,
Sur proposition de Madame le Maire,
A l'unanimité,

- ⇒ APPROUVE la proposition pour apporter pour 2025 un soutien au CLIC RELAIS AUTONOMIE DU DOUAISIS par le versement d'une contribution financière de 500€,
- ⇒ AUTORISE Madame le Maire à signer tout document permettant le versement de ce soutien financier.

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Maryline LUCAS

Le Secrétaire,

Mohamed LAHSEN BEN BRAHIM



Le Maire de la ville de GUESNAIN
certifie que le présent acte réceptionné
par le Sous-Préfet de DOUAI
le 21/10/25....., publié ou notifié
le 21/10/25..... est exécutoire
le Maire,